

INFORMATIONS UTILES

GARANTIES PIÈCES

Nos appareils sont garantis pièces contre tous vices de matière ou défauts intrinsèques de fonctionnement à partir de la date d'achat de l'appareil. La garantie exclut les frais de main-d'œuvre et de déplacement.

2 ANS

Tous les produits, accessoires et pièces sauf indications ci-dessous.

3 ANS

Corps de chauffe des chaudières hors murales basse température
Condenseur des chaudières fioul au sol
Cuves de préparateurs ≤ 50 litres d'eau chaude sanitaire, de chauffe-eau électrique et solaire*
Capteurs solaires thermiques

5 ANS

Compresseur des pompes à chaleur air/eau ou eau/eau ou air/air **
(sauf compresseur chauffe-eau thermodynamique 2 ans)
Moteur à absorption des pompes à chaleur gaz
Cuve de chauffe-eau thermodynamique*
Onduleur de panneau solaire
Étanchéité d'un radiateur sèche-serviette
Cuves de préparateurs > 50 litres d'eau chaude sanitaire, de chauffe-eau électrique et solaire*

10 ANS

Panneau solaire photovoltaïque
Étanchéité d'un radiateur panneau en acier
Corps de chauffe des chaudières murales gaz à condensation Evodens***

15 ANS

Étanchéité éléments d'un radiateur en fonte (opérations de démontage exclues)

Les pièces d'usure (thermocouple, gicleur, électrode, joints, fusibles, anodes, réfractaires, pièces en contact avec la flamme, filtres gaz/eau/fioul/air...) n'entrent pas dans le cadre de la garantie

La durée minimale de disponibilité des pièces se rapportant aux appareils est de 10 années, à compter de la date de publication du dernier catalogue tarif sur lequel figure l'appareil concerné sauf événement majeur indépendant de la volonté de BDR Thermea France

* sous condition de vérification annuelle de l'anode anti-corrosion et remplacement le cas échéant

** sous condition de mise en service obligatoire et entretien annuel de la pompe à chaleur par une société agréée

*** hors version Evodens Pro

EXTENSION DE GARANTIE

BDR Thermea France vous propose des extensions de garantie à 10 ans pour les corps de chauffe des chaudières à condensation domestiques ou de moyenne et forte puissance. Prenez contact avec votre agent régional ou votre ingénieur d'affaires.

GAZOLE NON ROUTIER

COMPATIBILITÉ DE NOS BRÛLEURS FIOUL AVEC LE GAZOLE NON ROUTIER

NOUS PRÉCONISONS L'UTILISATION DU GAZOLE NON ROUTIER AVEC NOS CHAUDIÈRES ET BRÛLEURS UNIQUEMENT DANS LE CAS D'UNE INSTALLATION NEUVE ET DANS LE RESPECT DES RECOMMANDATIONS CI-DESSOUS :

1. RECOMMANDATION BRÛLEUR

- N'utiliser que des brûleurs du présent catalogue.

2. RECOMMANDATION LIÉE AU COMBUSTIBLE

- N'utiliser que du GONR de qualité supérieure, afin de garantir la stabilité du combustible dans le temps

3. RECOMMANDATIONS LIÉES AU CIRCUIT DE DISTRIBUTION DU FIOUL DOMESTIQUE

- En alimentation bitube : les tuyauteries et composants en cuivre doivent être remplacés par des aciers inoxydables ou matériaux synthétiques type polyéthylène réticulé (PEX). En effet, si le cuivre est conservé, les oxydes de cuivre seront ramenés à la cuve de stockage, accélérant la dégradation du GONR.
- En alimentation monotube, le cuivre reste adapté.
- Les joints en élastomère des organes présents sur la ligne d'alimentation en combustible ainsi que la membrane du système antisiphon doivent être remplacés par des éléments en Viton ou en matière métallique.

- Les additifs utilisés ne doivent pas contenir de métaux susceptibles de générer des encrassements du brûleur lors de la combustion.

- Les autres éléments de la ligne de distribution (préfiltre, purge automatique et vanne d'arrêt) sont compatibles avec l'utilisation de GONR et ne nécessitent pas de modification particulière.

4. RECOMMANDATIONS LIÉES AU STOCKAGE DU GAZOLE NON ROUTIER

- Respecter la réglementation (arrêté du 01/07/04) concernant les cuves neuves
- Réduire les volumes de stockage : il est recommandé de limiter la période de stockage du produit à 6 mois. Par conséquent, en cas de remplacement de cuve pour l'usage du Gazole Non Routier, il est conseillé de réduire la capacité initiale de stockage.
- La Tenue aux UV : la stabilité du produit et notamment la tenue aux ultra violets du Gazole Non routier nécessite les mêmes précautions d'usages que pour le Fioul Domestique. Afin d'éviter une altération prématurée, du fait de la photosensibilité du combustible, les cuves en polyéthylène haute densité (PEHD) translucides doivent être placées à l'abri des UV.